




Suivi des retombées atmosphériques en
poussières à proximité d'Omya SAS
Prélèvements du 14/09 au 15/10/2018

Trimestre 2018-3

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Licence ouverte de réutilisation d'informations publiques  LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction : *Arounothay Anne, Chargée d'études*
Relecture : *Chrétien Eve, Ingénieur d'études*
Approbation : *Pallarès Cyril, Responsable Unité Surveillance Réglementaire et Permanente*

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_1

Référence du rapport : SURV-EN-206_1

Date de publication : 07/12/2018

ATMO Grand Est

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67

Mail : contact@atmo-grandest.eu

1. OMYA.....	3
2. OBJECTIFS ET CONTEXTE	3
3. MÉTHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	3
4. PRELEVEMENTS	5
5. LOCALISATION DES SITES DE MESURE	6
6. PHOTOGRAPHIE DES SITES	7
7. ANALYSES.....	8
8. EXPLOITATION DES RETOMBEES TOTALES	9

1. OMYA

OMYA, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché et présent sur le plan mondial dans la distribution de produits chimiques de spécialité. Les principaux marchés d'OMYA sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et la nutrition animale.

Créé en Suisse en 1884, le groupe OMYA compte aujourd'hui environ 8000 collaborateurs sur plus de 180 sites industriels, dans plus de 50 pays.

OMYA SAS est présente en France et compte environ 340 collaborateurs répartis sur 8 sites. .

2. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément à l'arrêté du 22/09/1994, modifié par l'arrêté du 30/09/2016, OMYA SAS doit réaliser un suivi de ses émissions, fonction des conditions météorologiques du site, afin de vérifier l'impact du fonctionnement de l'installation sur son environnement. Il est réalisé sur la base d'un plan de surveillance des émissions, dont le protocole est défini par l'exploitant.

Dans ce cadre, OMYA SAS a demandé à ATMO Grand-Est de déterminer la quantité de retombées atmosphériques, solubles et insolubles, afin d'informer la population d'Omev et de ses environs immédiats sur la teneur des retombées issues des émissions du site. La surveillance est ainsi réalisée depuis 1999.

Le plan de surveillance d'OMYA a évolué afin de répondre à l'arrêté du 30/09/2016, modifiant l'arrêté du 22 septembre 1994, relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières. La fréquence des prélèvements devient désormais semestrielle pour 7 sites et trimestrielle pour 3 autres sites, en fonction des niveaux de concentrations historiquement déterminés.

3. MÉTHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Polluants étudiés

Conformément à la méthodologie retenue, seront suivies les **retombées atmosphériques totales** ainsi que les **retombées en calcium** qui comprennent :

- Les retombées sèches en l'absence de pluies.

- Les matières solubles et insolubles contenues dans les eaux de pluies recueillies.
- Les matières entraînées ou redissoutes dans les eaux pluviales contenues dans le collecteur de pluie.

Périodes de mesures

Suite à l'arrêté du 30/09/16, la fréquence de prélèvement mensuelle jusque fin 2017 devient désormais trimestrielle. Si, à l'issue de huit campagnes consécutives, les résultats sont inférieurs à la valeur de l'objectif fixé par l'arrêté, la fréquence trimestrielle devient semestrielle.

La plupart des sites sont suivis depuis 1999, et l'historique des données indique le respect de l'objectif, justifiant le passage d'une fréquence de prélèvement mensuelle à semestrielle. Il convient de préciser que la surveillance a été arrêté sur le site n°7 « Carrière St-Germain » car cette dernière n'est plus en exploitation depuis 2016.

Aussi, **2 campagnes semestrielles de 30 jours ont été prévues pour les :**

- Site N°1 : Omev cimetière.
- Site N°2 : Côte.
- Site N°3 : Etang usine.
- Site N°4 : Château.
- Site N°5 : St-Germain témoin.
- Site N°8 : Car. La voie les Vaches entrée.
- Site N°9 : Car. La voie les Vaches talus.

La carrière Coupéville n'a pas fait l'objet d'une surveillance depuis 2012 sur demande d'OMYA, car elle n'était plus en exploitation. Ne bénéficiant pas d'un jeu de données conséquent, un suivi trimestriel est nécessaire pour les sites n°10 et 11 afin de calculer une moyenne annuelle glissante représentative de l'activité de cette carrière. Le site n°6 fait également l'objet d'un suivi trimestriel car c'est un point témoin situé à proximité immédiate de la carrière et qui pourrait potentiellement être le plus impacté par les activités d'extraction.

4 campagnes trimestrielles de 30 jours sont ainsi prévues pour les :

- Site N°6 : Marson cimetière.
- Site N°10 : Car. Coupéville entrée.
- Site N°11 : Car. Coupéville talus.

Les dates prévisionnelles de campagnes sont :

- Du 15 mars au 16 avril 2018.
- Du 15 juin au 13 ou alors 16 juillet 2018.
- Du 14 septembre au 15 octobre 2018.
- Du 14 décembre 2018 au 15 janvier 2019.

4. PRELEVEMENTS

Période : du 14 septembre au 15 octobre 2018

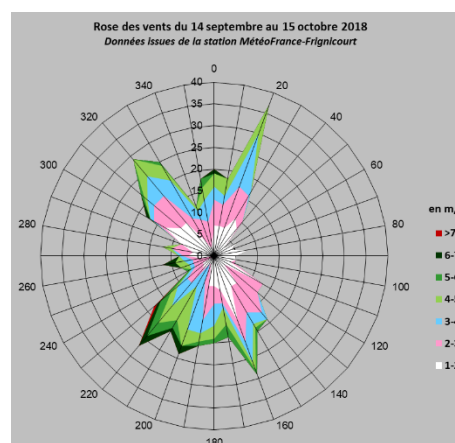
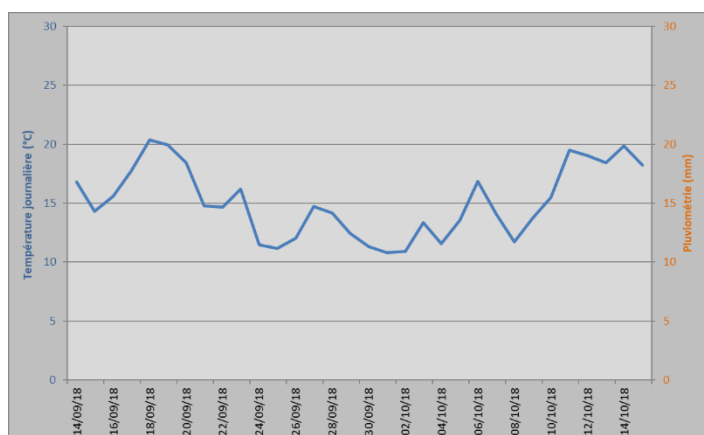
Tableau 1 : Documents de référence pour les prélèvements

Polluant étudié	Document de référence	Préleveur
Retombées atmosphériques totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Jauges Owen

Remarques sur le prélèvement : Il s'agit de la 3^{ème} campagne trimestrielle pour les sites n°10, 11 et 6.

La campagne d'extraction sur la carrière de Coupéville a débuté le 1er juin 2018, les jauges ont par conséquent été positionnées sur les sites 10 et 11, conformément à la stratégie de surveillance, afin de surveiller les niveaux sur la carrière en exploitation.

Données météorologiques :



La période de mesure s'est caractérisé par un temps sec, la pluviométrie se révélant déficitaire de 40 à 60% en général et jusqu'à 80% localement. Le soleil a dominé tout au long de la période de mesure, avec des températures plus importantes que les normales de saison.

Les vents ont soufflé majoritairement du secteur nord-ouest à nord-nord-est et du secteur sud-ouest à sud-est.

5. LOCALISATION DES SITES DE MESURE



Figure 1 : Localisation des sites de mesure

La carrière Saint-Germain Entrée n'est plus exploitée depuis 2016.

La carrière Coupéville qui n'était plus en exploitation depuis début décembre 2013 est à nouveau ouverte depuis le 1^{er} aout 2017.

Les carrières la Voie les Vaches et Coupéville sont ainsi exploitées de manière alternée tout au long de l'année.

Pour le premier trimestre 2018, les prélèvements se sont poursuivis sur la carrière la Voie les Vaches.

Pour le deuxième et troisième trimestres 2018, l'exploitation de la carrière Coupéville ayant repris dès le 1^{er} juin, les prélèvements ont donc été réalisés au niveau de cette dernière.

6. PHOTOGRAPHIE DES SITES

Sites actuellement suivis en 2018



Site 1 : Cimetière d'Omev



Site 2 : Côte La Chaussée



Site 3 : Étangs Usine



Site 4 : Château d'Omev



Site 5 : Saint Germain –Témoin



Site 6 : Marson Cimetière



Site 8 : Carrière La Voie les Vaches
- Entrée



Site 9 : Carrière La Voie
les Vaches - Talus



Site 10 : Carrière
Coupéville- Entrée



Site 11 : Carrière
Coupéville- Talus

7. ANALYSES

Les analyses des retombées en poussières sont réalisées par ATMO Grand-Est.

Tableau 2 : Références pour les analyses

Polluant étudié	Document de référence	Analyse	Laboratoire d'analyse
Retombées atmosphériques totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Filtration sur filtre et pesée	ATMO Grand-Est
Calcium dans les retombées totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Minéralisation, filtration sur filtre et pesée	Micropolluants

Tableau 3 : Résultats d'analyses des retombées en poussières au niveau des carrières

Implantation des collecteurs	Volume d'eau (l)	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
6-Marson Cimetière	2,189	<i>1,04</i>	<i>0,50</i>	<i>1,54</i>	<i>0,88</i>
		33	16	49	29,0
10-Carrière Coupéville Entrée	1,431	<i>1,90</i>	<i>25,65</i>	<i>27,55</i>	<i>25,77</i>
		61	827	888	832,0
11-Carrière Coupéville Talus	0,854	<i>0,90</i>	<i>0,25</i>	<i>1,15</i>	<i>0,66</i>
		29	8	37	22,0

Les unités :

Résultats en italique : g/m²/période

Résultats en gras : mg/m²/jour

8. EXPLOITATION DES RETOMBÉES TOTALES

Les retombées atmosphériques étant non réglementées, les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure sont comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004. Les valeurs sont présentées sur la figure 2. Les périodes durant lesquelles ont été constatés les maxima figurent à titre d'information. Le tableau 4 récapitule les périodes et valeurs des maxima enregistrés.

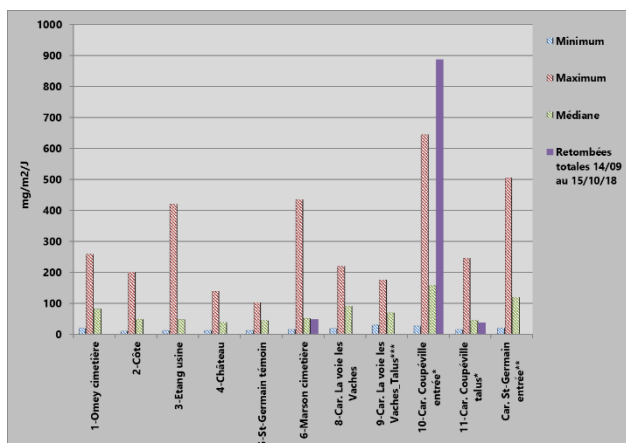


Figure 2 : Représentation graphique des retombées en poussières totales de la période analysée et comparaison aux valeurs typiques (2004-2018)

Site	Maximum (2004-2017)	Période
1-Omye cimetière	260	Avril-mai 2012
2-Côte	201	Juin-juillet 2005
3-Etang usine	420	Sept-oct 2014
4-Château	139	Aout-sept 2010
5-St-Germain témoin	103	Sept-oct 2014
6-Marson cimetière	437	Sept-oct 2014
8-Car. La voie les Vaches Entrée	272	Juillet-Août 2016
9-Car. La voie les Vaches Talus	176	Juin-juillet 2017
10-Car. Coupéville Entrée	832	Sept-oct 2018
11-Car. Coupéville Talus	247	Juin-juillet 2007
Car. St-Germain Entrée	506	Aout-sept 2009
Car. St-Germain Talus	369	Jan-Fév 2008

Tableau 4 : Périodes des maxima enregistrés pour chaque site de 2004 à 2018 (en mg/m²/jour)

* Les carrières Coupéville Entrée et Talus qui n'étaient plus en exploitation depuis début décembre 2013 sont à nouveau ouvertes. Les premières mesures ont débuté le 11 août 2017.

** La carrière Saint-Germain Entrée n'est plus exploitée depuis 2016

*** Début de la surveillance de la carrière la Voie les Vaches Talus en février 2017

Les niveaux retrouvés au cours de la période d'études se situent dans la gamme de valeurs observées au cours de ces dix dernières années.

Pour cette période de mesure, les niveaux enregistrés sur le site 6 « Marson cimetière » et le site 11 « carrière Coupéville talus » sont équivalents à leurs médianes respectives. En revanche le site 10 « carrière Coupéville entrée » enregistre des niveaux élevés dépassant le maximum observé sur ce site durant la période septembre-octobre 2004. Ces résultats sont corrélés à l'activité en carrière. En effet, durant cette période, OMYA a fait de la reprise de terre pour le réaménagement, de l'extraction et du transfert de matériaux.



Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - contact@atmo-grandest.eu
Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air